

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 6 mars 1970

La séance est ouverte à 11 heures.

### AFFAIRES COURANTES

#### LE CONSEIL DU TRÉSOR

NOMINATION DU DÉPUTÉ DE DAVENPORT AU  
POSTE DE SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE  
DU PRÉSIDENT

[Traduction]

L'hon Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): J'ai le plaisir de vous annoncer, au nom du premier ministre qu'étant donné les responsabilités de plus en plus lourdes assumées par le président du Conseil du Trésor, le représentant de Davenport a été désigné, à compter de ce jour, comme secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor.

Des voix: Bravo!

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Je voudrais faire une suggestion au sujet de l'ordre du jour, monsieur l'Orateur. Comme la Chambre le sait, j'ai mis à l'ordre du jour les ordres 67 et 76 inscrits au nom du gouvernement. D'après les renseignements obtenus, si les débats suivent leur cours normal, on peut espérer disposer de ces ordres avant une heure aujourd'hui.

Les députés auront noté qu'il y a au *Feuilleton* une motion au nom du député de Grand Falls-White Bay-Labrador, et je propose d'adopter l'ordre suivant: commencer par les autres affaires courantes et les questions orales, étudier les ordres inscrits au nom du gouvernement avant une heure et passer ensuite à l'étude de la motion inscrite au nom du député de Grand Falls-White Bay-Labrador.

Ainsi l'on pourrait expédier les affaires à l'ordre du jour, la Chambre aurait une période de questions et le député de Grand-Falls-White Bay-Labrador, ses honorables

amis de Terre-Neuve y compris le ministre des Transports pourraient étudier la question des transports au Labrador.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, nous sommes toujours disposés à prendre le temps d'étudier avec le plus grand soin chaque suggestion du président du Conseil privé. Nous allons nous montrer volontiers des plus conciliants. Conformément aux directives de mon chef, je suggère que la période des questions ait lieu normalement et que l'on aborde ensuite la motion inscrite au nom de mon honorable ami.

Je conviens avec le leader du gouvernement à la Chambre que les deux sujets de discussion prévus pour aujourd'hui pourront être expédiés en moins d'une heure, tout en faisant l'objet d'un examen sérieux. Mais nous partageons l'avis du motionnaire: sa motion doit au moins donner lieu à un débat raisonnablement long. Nous proposons donc qu'après la période des questions, la Chambre soit saisie de la motion et qu'à trois heures, le débat soit interrompu et la question mise aux voix. Le gouvernement n'est pas tenu d'accepter la motion, mais si l'on se souvient des discours éloquentes d'hier sur le droit des députés d'exprimer leur avis, nous croyons avoir le droit de nous prononcer sur la motion. C'est, à mes yeux, une demande tout à fait raisonnable que le président du Conseil privé se devra d'accepter.

L'hon. M. Macdonald: Le député n'a pas précisé que l'ordre demanderait aussi de poser avant quatre heures toutes les questions nécessaires pour traiter les deux points inscrits au nom du gouvernement. En d'autres termes, nous adopterions un ordre spécial selon lequel les travaux d'abord prévus pour aujourd'hui se dérouleront complètement entre trois et quatre heures.

M. Baldwin: Après le scrutin sur la question des transports.

L'hon. M. Macdonald: Le député indique que lui-même et ses amis insisteront pour la mise aux voix de la motion. Ont-ils l'intention de voter contre? Tel ne semble pas le cas de ce côté-ci.